



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

30 juillet 2014

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

Tél:04.66.04.50.34

Nous constatons une très légère baisse du nombre de captures.

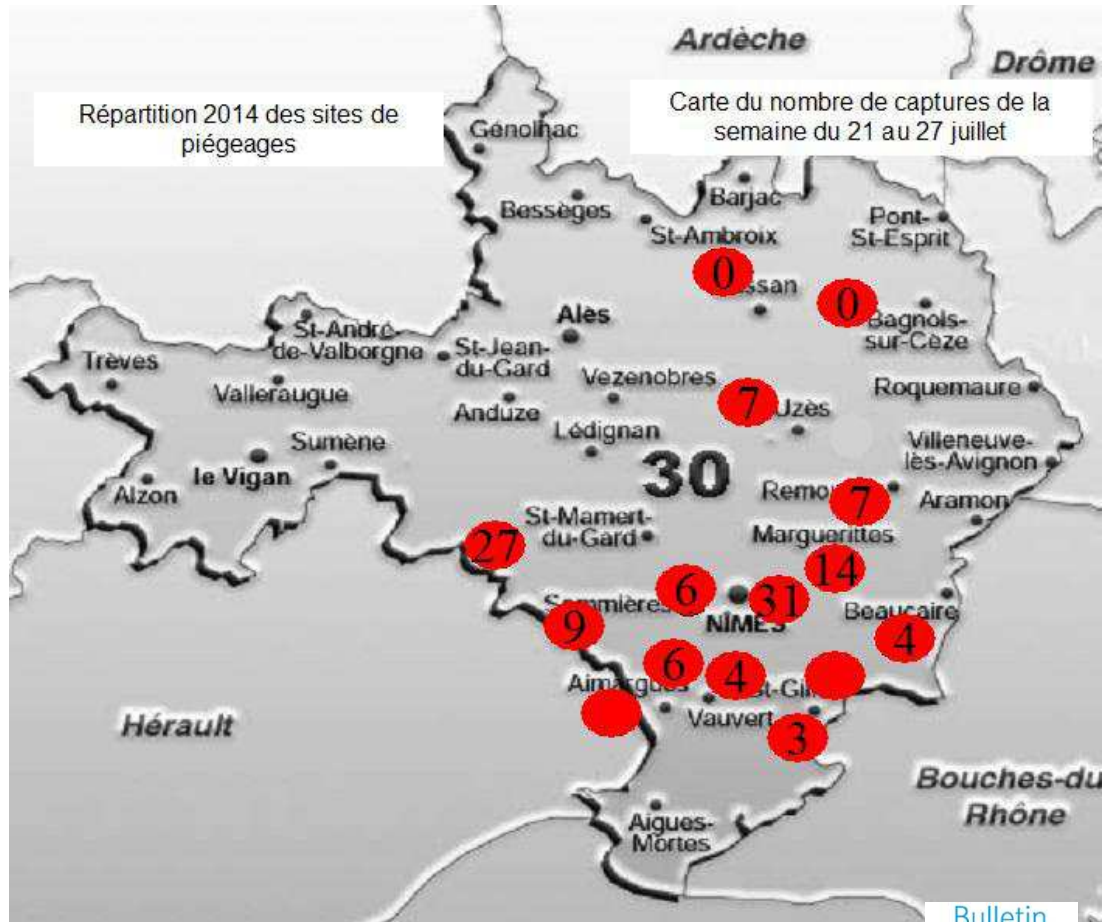
Les dernières prévisions météorologiques confirment de nouveau des situations orageuses pour la fin de semaine.

Mais de fortes chaleurs par la suite, ce qui peut être un frein au développement de la mouche.

Cependant il est primordial de rester vigilant.

De plus le prochain vol est toujours prévu entre fin juillet et début août. (Cf bulletin précédent)

Par conséquent, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant : <http://www.afidol.info/infolive2014>



Carte réalisée dans le cadre du :



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien de :

